

**Ministry of Education**

Mowat Block  
Queen's Park  
Toronto ON M7A 1L2

**Ministère de l'Éducation**

Édifce Mowat  
Queen's Park  
Toronto ON M7A 1L2



2009 : B11

**NOTE DE SERVICE**

**DESTINATAIRES :**

Directrices et directeurs de l'éducation  
Secrétaires-trésorières et secrétaires-trésoriers des  
administrations scolaires

**EXPÉDITEURS :**

Raymond Théberge, SMA  
Division de l'éducation en langue française, de l'éducation des  
Autochtones et de la recherche

Grant Clarke, SMA (par intérim)  
Division de l'apprentissage et du curriculum

David Fulford, DGA et SMA  
Division de la gestion et des services ministériels

Mary Jean Gallagher, SMA  
Division du rendement des élèves

Nancy Naylor, SMA  
Division des opérations et des finances de l'éducation  
élémentaire et secondaire

Barry Pervin, SMA  
Division de l'enseignement et du développement du  
leadership

**DATE :** Le 16 octobre 2009

**OBJET :** **Autres financements en plus des Subventions pour les  
besoins des élèves pour 2009-2010**

---

La présente note de service a pour but de vous transmettre une mise à jour à la note de service B6 (en date du 14 mai 2009) afin de fournir de plus amples détails concernant l'allocation du financement des paiements de transfert pour les Programmes éducatifs – Autres 2009-2010. Le financement de ce programme vient s'ajouter au financement des Subventions pour les besoins des élèves (SBE) qui a été annoncé le 27 mars 2009.

En plus du financement de 128 millions de dollars attribué aux conseils scolaires dans les notes de service B3 et B6, 75 millions de dollars supplémentaires ont été distribués au cas par cas aux

conseils dans la présente note de service (voir l'annexe A pour plus de détails). Jusqu'à maintenant, le total réparti (entre les conseils) est de plus de 203 millions de dollars. Vous trouverez ci-dessous des renseignements concernant la répartition au cas par cas aux conseils relativement aux programmes annoncés précédemment dans la note de service B en date du 14 mai, ainsi qu'aux nouveaux programmes.

Programmes notés dans la note de service B de mai:

- ***Éducation des Autochtones (y compris l'Auto-identification volontaire des Autochtones) [4,6 M\$]*** : Financement pour les projets des conseils scolaires mettant l'accent sur le développement de la capacité au sein des conseils afin de mettre en œuvre le cadre des Premières nations, des Métis et des Inuits, et pour créer des liens vers le succès pour les élèves des Premières nations, des Métis et des Inuits en élaborant une politique d'auto-identification volontaire et confidentielle des élèves autochtones : des pratiques réussies pour les conseil scolaires de l'Ontario. Le financement a été fondé selon un processus de demande, comme ce fut le cas en 2007-2008 et en 2008-2009.
- ***Stratégie du Partenariat d'interventions ciblées de l'Ontario (PICO) [7,5 M\$]*** : Le financement doit servir à la Stratégie sur le travail des élèves, qui améliorera l'efficacité de l'enseignement et de la pédagogie en travaillant en collaboration, afin de développer encore davantage la capacité relativement à ce qui suit :
  - » Recueillir, analyser et utiliser les données; encadrer le travail des élèves et contrôler la réussite des élèves;
  - » Déterminer les besoins d'apprentissage, fixer les objectifs et planifier l'enseignement;
  - » Bâtir une culture qui soutient de hauts niveaux de réussite;
  - » Entamer des conversations courageuses, en offrant et en recevant des commentaires;
  - » Harmoniser les ressources financières, humaines et matérielles en fonction des priorités.

Il est prévu que la majorité des fonds serviront à libérer du temps pour les enseignantes et enseignants afin qu'ils apprennent les uns des autres et les uns avec les autres.

Veillez noter que l'allocation totale de la stratégie du PICO a été ajustée depuis la note de service du 14 mai, étant donné qu'un certain financement a été réaffecté à d'autres programmes qui appuient la stratégie de littératie et de numératie du Ministère.

- ***Centres de formation au rôle parental et de littératie pour les familles (CFRPLF) [1 M\$]*** : Depuis 2008-2009, un réseau de 123 centres de formation au rôle parental et de littératie pour les familles existe dans les écoles de 12 conseils scolaires. Ces centres se trouvent dans les écoles des quartiers où les besoins sont élevés et offrent aux jeunes des occasions d'acquérir rapidement des habiletés essentielles en littératie et en numératie tout en favorisant les connaissances et le niveau d'aise des parents face à l'école. En 2009-2010, un financement supplémentaire a été octroyé en vue d'accroître le nombre de CFRPLF, notamment la participation de trois nouveaux conseils scolaires.
- ***Équipes d'amélioration des écoles [3,9 M\$]*** : Financement en 2009-2010 visant à soutenir le partenariat entre le Ministère et les 12 conseils scolaires, faisant intervenir 67 écoles à l'échelle de la province; soit une augmentation par rapport à trois conseils scolaires et à 25 écoles participantes en 2008-2009. Cette initiative est un soutien intense et ciblé pour les écoles en vue de développer la capacité de la directrice ou du directeur

d'école en tant que leader de l'enseignement au moyen d'un modèle d'accompagnement professionnel.

- **Entraide-écoles [9,1 M\$]** : Un financement de programme, en plus du montant annoncé dans la note de service B en date du 14 mai, a été alloué afin de mieux répondre aux besoins actuels du programme. Tous les conseils bénéficieront d'une aide financière pour faire participer du personnel d'apprentissage professionnel par le biais des réseaux. Le financement a été réparti entre les conseils en fonction de l'effectif.
- **Les écoles en action [0,3 M\$]** : Les écoles en action – Un programme phare qui célèbre et relie les écoles qui font des progrès considérables et soutenus en matière de réussite des élèves. L'objectif consiste à ce que les écoles fassent du réseautage avec d'autres écoles qui présentent des antécédents et des défis similaires, afin d'apprendre et de faire connaître leurs stratégies en matière de réussite en vue d'améliorer l'apprentissage des élèves en littératie et en mathématiques. Depuis 2008-2009, le financement est réparti en fonction du rendement (tel les résultats de l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE)) et les autres allocations seront finalisées plus tard au cours de l'année.
- **Majeure haute spécialisation (MHS) [15,8 M\$]** : En 2009-2010, un financement supplémentaire de 2 millions de dollars permettra aux conseils d'étendre le programme MHS, y compris l'ajout de secteurs de la MHS dans plus d'écoles et la couverture des coûts associés à l'exécution du programme pour un nombre beaucoup plus élevé d'élèves participant au programme de la MHS.
- **Tutorat en salle de classe [1,2 M\$]** : À l'aide de ce financement, les conseils scolaires pourront former et embaucher des élèves de niveau postsecondaire à titre de tutrices et de tuteurs des élèves d'âge de l'élémentaire. Les tutrices et les tuteurs appuieront le travail en classe du personnel enseignant en travaillant avec les élèves afin de renforcer les compétences et d'intégrer les concepts. Le financement est accordé en fonction des demandes recommandées par les conseils scolaires.

Une allocation supplémentaire distribuée au cas par cas aux conseils à l'égard des programmes a été annoncée précédemment en mars et mai, et elle a également été incluse pour ce qui suit :

- **Enseignement différencié (mentorat/accompagnement) [0,4 M\$]** : Un financement relatif aux initiatives d'apprentissage professionnel visant à soutenir la mise en œuvre de l'enseignement différencié de la 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année. Les exemples comprennent notamment : les collectivités d'apprentissage professionnel, la planification d'équipe, l'accompagnement et la libération de temps du personnel enseignant.
- **Mathématiques/littératie [0,5 M\$]** : Ce financement offre un soutien aux initiatives d'apprentissage professionnel et aux conseils scolaires afin de continuer à améliorer le rendement des élèves de la 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année en mathématiques et en littératie, notamment Math GAINS, soutiens interdisciplinaires et intégrés en littératie.
- **Centres de réseautage professionnel (CRP) de la Gestion de l'information pour l'amélioration du rendement des élèves (GIARE) [0,5 M\$]** : En 2009-2010, le Ministère offre un financement de 75 000 \$ à chaque Centre de réseautage professionnel de la GIARE pour des projets pilotes, afin d'étendre et de renforcer la recherche en éducation et la capacité d'évaluation à l'échelle de la province. L'orientation de ces projets vise l'utilisation efficace de données probantes afin de documenter la pratique en salle de classe et

d'accroître la réussite des élèves. Chaque CRP de la GIARE présentera un projet intermédiaire au Colloque ontarien sur la recherche en éducation, du 17 au 19 février 2010.

Tel que mentionné dans la note de service B en date du 14 mai, le Ministère fournit le financement de programmes à double reconnaissance de crédit. Ce financement sera réparti par l'entremise du *Council of Directors of Education* (CODE) (conseil des directrices et directeurs de l'éducation), et non pas directement aux conseils scolaires et aux collèges; l'allocation n'est pas incluse à la répartition aux conseils au cas par cas de la présente note de service. Le CODE gèrera l'Initiative de jonction écoles-collèges-milieu de travail (IJECMT) sous la direction d'une équipe de cogestion composée de directrices et directeurs de l'éducation et de présidents de collèges. Le financement de ces programmes à double reconnaissance de crédit, les activités et les forums proposés par les équipes régionales de planification de l'IJECMT sont approuvés par l'équipe de cogestion et ce financement est réparti aux conseils scolaires et aux collèges participants parmi les 16 équipes régionales de planification de l'IJECMT.

La majorité des autres programmes présentés dans la note de service en date du 14 mai sont financés en fonction de demandes ou de propositions, et le financement sera communiqué de manière distincte lorsque les décisions auront été rendues.

#### Nouveaux programmes (non annoncés antérieurement) :

En plus des programmes mentionnés dans la note de service en date du 14 mai, le Ministère a réparti un financement aux conseils scolaires à l'égard des initiatives suivantes :

- **Éducation des adultes [0,5 M\$] :** Le Ministère offre un financement non récurrent aux conseils scolaires en 2009-2010 en vue de développer la capacité et de soutenir la prestation de l'éducation aux adultes, notamment le financement des *défis d'évaluation en ligne des compétences en langue première (First Language Online Challenge Assessments)* en sept langues internationales qui seront offertes aux conseils par l'entremise du Système de gestion de l'apprentissage des conseils, et le financement pour les candidats qui réussissent et qui répondent à un appel de manifestations d'intérêt en deux étapes afin d'élaborer des propositions du Projet modèle de centre d'éducation et de formation des adultes en vue de solutions communautaires novatrices qui démontrent comment des partenariats de collaboration peuvent entraîner des moyens novateurs de prestation de programmes et de services mieux coordonnés, plus grandement accessibles et plus efficaces d'éducation et de formation des adultes.
- **Évaluation de la réussite dans d'autres domaines (A4) [1 M\$] :** La répartition du financement de l'évaluation de la réussite dans d'autres domaines (A4) permettra aux conseils scolaires d'améliorer la capacité de l'ensemble du système d'évaluer la réussite des élèves qui participent à des programmes où aucune des attentes d'apprentissage des élèves n'est issue du curriculum de l'Ontario. Sept projets régionaux utiliseront une ébauche de directives d'évaluation afin d'examiner et d'identifier les écarts et d'établir les cibles en vue d'améliorer les processus d'évaluation locaux. En travaillant en collaboration avec les conseils scolaires, les directions d'école et les partenaires de la collectivité afin de développer encore davantage les initiatives actuelles des conseils scolaires pour les processus, les méthodes et les rapports, ces projets régionaux mettront également l'accent sur un secteur de directives à l'égard de l'amélioration ciblée.
- **Développement de la capacité [4 M\$] :** L'allocation pour l'enquête collaborative pour l'apprentissage des mathématiques aux fins de la poursuite de la planification et de

l'enseignement conjoints au cours de la première et de la deuxième année des écoles. Le projet d'apprentissage professionnel de la maternelle à la 6<sup>e</sup> année, soit l'Enquête collaborative pour l'apprentissage des mathématiques (CIL-M), dans chaque région de la province :

- » Identifiera les mathématiques pour l'enseignement qui haussera la barre et comblera l'écart quant à la réussite des élèves en mathématiques;
  - » Développera la connaissance relative à l'enseignement des mathématiques qui améliorera l'apprentissage et la réussite des élèves;
  - » Mettra en œuvre la capacité latérale d'élaborer des stratégies qui rendront possibles des collectivités d'apprentissage durable composées de participants représentant divers rôles au sein des conseils scolaires;
  - » Améliorera le leadership principal dans l'enseignement des mathématiques par le biais de la participation au réseau CIL-M.
- **Frais de droit d'auteur [20,9 M\$] :** Un financement non récurrent sera fourni aux conseils afin de couvrir les frais de droit d'auteur rétroactifs et l'intérêt payable à Access Copyright aux termes de l'ordonnance du 26 juin 2009 de la Commission du droit d'auteur Canada. Les allocations en fonction de chaque conseil sont basées sur les factures que les conseils ont reçues d'Access Copyright, moins 68 % de la TPS que les conseils scolaires peuvent réclamer de Revenu Canada (veuillez vous reporter aux annexes A et B). Le Ministère ne sera pas tenu responsable des frais d'intérêt encourus par les conseils scolaires pour paiement en retard des frais rétroactifs. Il est à noter que les conseils scolaires sont responsables des frais courants et de tout autres coûts découlant de l'ordonnance et des tarifs certifiés. Nous vous communiquerons de plus amples détails sur les exigences en matière de présentation de rapports.
- **Apprentissage pour tous [1 M\$] :** L'allocation de financement de l'Apprentissage pour tous de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année permettra aux conseils scolaires de développer le leadership à l'échelle du système afin de soutenir la mise en œuvre de l'Apprentissage pour tous de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année; de participer à l'Apprentissage pour tous régional de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année pour toutes les collectivités d'apprentissage professionnel; et de travailler avec les partenaires régionaux et externes, afin de fournir des commentaires visant à documenter la finalisation de l'Apprentissage pour tous de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année.

De plus, 11 directions de conseils scolaires fourniront un leadership constant au cours de l'année scolaire 2009-2010 pour leur collectivité d'apprentissage professionnel de l'Apprentissage pour tous de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année; adopteront des méthodes présentées dans l'Apprentissage pour tous de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année dans des contextes sélectionnés d'école élémentaire et secondaire et élaboreront des ressources / trousseaux d'outils qui pourront être adaptés, afin de répondre aux besoins locaux et de fournir un soutien en vue de mettre en œuvre l'Apprentissage pour tous de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année.

- **Subvention pour la planification de la relève et le développement du talent [3 M\$] :** Dans le cadre de la Stratégie ontarienne en matière de leadership, on s'attend à ce que les conseils scolaires mettent en œuvre un plan de planification de la relève et de développement du talent. Le gouvernement fournit une Subvention pour la planification de la relève et le développement du talent non récurrente de 3 millions de dollars à l'échelle provinciale qui mettra l'accent sur trois domaines principaux : la collecte des données, les habiletés et les compétences, ainsi que l'apprentissage professionnel. Ce financement est

réparti au moyen d'une formule en fonction du nombre d'écoles au sein de chaque conseil scolaire (environ 600 \$ par école).

Le Ministère fournira également un financement non récurrent pour l'équité et l'éducation inclusive à sept réseaux de mise en œuvre. Chaque réseau recevra 100 000 \$, soit un total de 700 000 \$. Le rôle des réseaux consiste à favoriser et à coordonner des activités ayant comme but la mise en œuvre de la stratégie de l'équité et de l'éducation inclusive, et de la participation des parents. De plus amples détails concernant le financement seront communiqués aux conseils scolaires dans une note de service distincte.

Veillez adresser toute question relative à la présente note de service à votre(vos) personne(s)-ressource(s) habituelles du Ministère.


Avec votre aide, nous avons réalisé de grands progrès en améliorant le rendement des élèves, en augmentant le nombre d'élèves qui obtiennent leur diplôme et en réduisant l'effectif des classes au primaire. Ce financement continuera d'appuyer des initiatives qui permettent d'améliorer le rendement des élèves. Nous sommes convaincus qu'en travaillant avec vous, nous pourrions offrir une éducation de qualité à nos élèves pour leur permettre de s'épanouir pleinement.



Raymond Thériège  
Sous-ministre adjoint



Grant Clarke  
Sous-ministre adjoint (par intérim)

for   
David Fulford  
Sous-ministre adjoint et directeur général de  
l'administration

for   
Mary Jean Gallagher  
Sous-ministre adjointe

for   
Nancy Naylor  
Sous-ministre adjointe

  
Barry Pervin  
Sous-ministre adjoint

c.c. Surintendants des affaires et des finances  
Kevin Costante, sous-ministre de l'Éducation